

Raiffeisen Suisse

Rapport Active ownership 2025

Aperçu de l'active ownership chez Raiffeisen

En anglais, «active ownership» signifie «actionnariat actif» et implique le dialogue actif avec les entreprises et les autorités («engagement») ainsi que l'exercice conscient des droits de vote liés aux actions («proxy voting»).



L'engagement signifie que Raiffeisen ne se satisfait pas d'une performance en matière de durabilité inférieure à la moyenne de la part des entreprises. Nous nous engageons plutôt, en collaboration avec notre partenaire Ethos, à apporter des améliorations dans des thématiques telles que les normes écologiques, les droits humains et des travailleuses et travailleurs ou encore une meilleure gouvernance d'entreprise, dans le cadre d'un dialogue avec la direction des entreprises ou avec des représentantes et représentants des autorités.



L'exercice des droits de vote signifie que Raiffeisen assume sa responsabilité en tant qu'investisseur et qu'elle fait pleinement usage de ses droits d'actionnaire. Lors des assemblées générales, nous votons avec nos partenaires sur des thèmes majeurs comme la stratégie climatique, la rémunération de la direction et du conseil d'administration ou la bonne gouvernance d'entreprise, afin d'envoyer des signaux clairs en faveur de pratiques commerciales responsables.

L'active ownership doit permettre d'anticiper les risques dans les entreprises et de soutenir une création de valeur à long terme. Concrètement, il s'agit de gérer les risques liés à une gestion d'entreprise défaillante et aux violations des droits humains dans les chaînes d'approvisionnement ou aux systèmes de rémunération controversés.

L'active ownership fait partie intégrante du placement durable chez Raiffeisen. Il complète de manière ciblée les décisions de placement durables là où nous pouvons, en tant qu'investisseur, influencer dans l'intérêt des investisseuses et investisseurs et initier des changements durables. En tant que banque coopérative, nous pensons à long terme et agissons collectivement. Notre objectif est de promouvoir les améliorations environnementales et sociales ainsi qu'une bonne gouvernance d'entreprise (ESG). Pour ce faire, nous unissons nos forces et utilisons notre voix pour produire collectivement plus d'effets qu'aucun individu ne pourrait le faire.

Dans le rapport Active ownership, nous expliquons comment nous assumons concrètement nos responsabilités et créons de la transparence sur nos priorités et nos activités durant l'exercice sous revue.

Points forts 2025

Engagement



215
entreprises ciblées



28
initiatives d'engagement
liées à l'entreprise



4
engagements en
matière de politiques



379
activités d'engagement

- 213 communications écrites (par ex. e-mail)
- 84 communications orales (par ex. appels téléphoniques)
- 82 autres communications (par ex. rapports)

Exercice des droits de vote



13'110
votes



2'227
votes contraires aux
recommandations de la
direction

Les chiffres clés se basent sur les activités d'engagement de Raiffeisen en 2025 pour les entreprises dans lesquelles des investissements sont réalisés dans le cadre des fonds Futura II et pour des placements directs réalisés dans le cadre des mandats de gestion de fortune Futura ainsi que sur l'exercice des droits de vote en 2025 des fonds Futura et Futura II.

Active ownership dans le règlement Futura

En tant que banque coopérative responsable, Raiffeisen s’efforce de soutenir un développement durable et tourné vers l’avenir grâce à son actionnariat actif (active ownership). Le rapport Active ownership 2025 crée de la transparence en ce qui concerne les activités et les priorités thématiques qui en découlent. Raiffeisen s’oriente en particulier sur les principes du Swiss Stewardship Code.¹

L’approche Active ownership reflète directement les valeurs de Raiffeisen en tant que coopérative. Comme l’esprit coopératif, elle repose sur la nécessité d’unir ses forces et de provoquer collectivement des changements là où les individus se heurteraient à des limites.

L’objectif de l’approche Active ownership de Raiffeisen est d’inciter les entreprises à agir de manière responsable et de promouvoir les aspects écologiques et sociaux ainsi qu’une bonne gouvernance d’entreprise. Raiffeisen utilise, en collaboration avec ses partenaires, des dialogues d’engagement et ses droits de vote afin d’attirer l’attention des entreprises

dans lesquelles elle investit sur ses préoccupations et de présenter des pistes pour un développement durable et tourné vers l’avenir.

L’approche Active ownership est un élément important du règlement Futura² et est appliquée à une sélection de produits et de solutions de placement Futura. Le règlement se compose de quatre éléments, l’exercice des droits de vote et l’engagement (qui constituent ensemble l’active ownership) étant les approches clés de la durabilité chez Raiffeisen.

Concrètement, l’exercice des droits de vote est appliqué pour les fonds Futura et Futura II dotés de parts d’actions. L’engagement se concentre sur les entreprises qui présentent un potentiel d’amélioration au niveau de leur performance en matière de durabilité et qui figurent dans les fonds Futura II à gestion quasi indiciaire ainsi que dans les mandats de gestion de fortune Futura avec des placements directs. Le tableau ci-après indique quels éléments de l’approche active ownership sont appliqués à nos solutions de placement:

		Exercice des droits de vote	Engagement
Placements collectifs Raiffeisen	Raiffeisen Futura: placements collectifs gérés activement	✓	
	Raiffeisen Futura II: placements collectifs gérés de manière quasi indiciaire	✓	✓
Gestion de fortune Raiffeisen	Mandats Raiffeisen Futura avec placements directs Actions Suisse		✓

Tableau 1: Aperçu de l’utilisation de l’active ownership dans le règlement Futura

¹ Le Swiss Stewardship Code, publié en octobre 2023, est une ligne directrice facultative de l’Asset Management Association Switzerland (AMAS) et de Swiss Sustainable Finance (SSF) visant à promouvoir des pratiques d’active ownership efficaces et à renforcer la transparence.

² Tous les détails concernant le Règlement Futura figurent dans la brochure «Les placements durables chez Raiffeisen»: www.raiffeisen.ch/reglement-futura

Engagement

Raiffeisen s'engage, en collaboration avec son partenaire Ethos, afin d'obtenir des améliorations dans les entreprises dans l'intérêt des investisseuses et investisseurs, de l'environnement, de la société et de la gouvernance.

Types d'engagements

L'engagement auprès des entreprises et des autorités prend la forme de différents types de dialogues.

Engagement auprès des entreprises

- **Engagements directs:** contacts directs avec les entreprises par Ethos au nom de Raiffeisen et d'autres investisseurs sous forme de rencontres personnelles, de visioconférences, d'appels téléphoniques, de courriers ou d'e-mails. Ces contacts ont souvent lieu dans le cadre d'initiatives d'engagement spécifiques d'Ethos, où plusieurs entreprises concernées sont contactées en parallèle.
- **Engagements collectifs:** souvent des initiatives internationales d'engagements collectifs coordonnées par un initiateur, qui s'adressent à plusieurs entreprises sur un thème donné et auxquelles participent différents investisseurs internationaux ainsi que Raiffeisen.

Engagement auprès des autorités

- **Engagements politiques:** contact avec les autorités pour influencer sur les conditions réglementaires, par exemple au moyen de prises de position communes ou de courriers aux autorités de surveillance auxquels Raiffeisen se rallie.

Entreprises ciblées

En raison de l'importance considérable du marché suisse pour Raiffeisen, les activités d'engagement direct se concentrent sur les 150 plus grandes entreprises suisses cotées en bourse ainsi que sur plus de 100 autres entreprises internationales. Ethos sélectionne les entreprises pour le dialogue direct sur la base des thèmes principaux contrôlés chaque année. Par ailleurs, d'autres entreprises nationales et internationales sont ciblées dans le cadre d'initiatives d'engagement collectif.

Thèmes des engagements

Les thèmes des engagements s'orientent en fonction des défis identifiés pour les entreprises ainsi que des thèmes principaux définis chaque année.

Dans le domaine de l'environnement, l'accent est mis en particulier sur le **changement climatique** et la préservation de la **nature et de la biodiversité**. Par exemple, les entreprises sont encouragées à rendre compte de manière transparente de leurs incidences sur l'environnement (telles que les émissions de gaz à effet de serre) et à élaborer des stratégies de réduction des émissions, de protection de la biodiversité et d'utilisation plus durable de l'eau et d'autres matières premières.

Dans le domaine social, l'accent est mis sur la manière dont les entreprises traitent leur personnel et les parties prenantes tout au long de leurs chaînes d'approvisionnement. Le dialogue porte notamment sur des **conditions de travail** équitables et le **respect des droits humains**, tant au sein de l'entreprise que chez les sous-traitants nationaux et étrangers. Il s'agit de thèmes tels que la diversité, l'équité salariale et la gestion responsable de pratiques controversées comme le travail forcé.

Dans le domaine de la gouvernance d'entreprise, les discussions se concentrent sur les éléments clés d'une bonne gestion d'entreprise, notamment la composition appropriée au sein des conseils d'administration, la compréhensibilité de la **politique de rémunération** et la protection des **droits des actionnaires**. En outre, la **responsabilité numérique** gagne en importance, notamment en ce qui concerne des questions pressantes telles que la protection des données, l'utilisation de l'intelligence artificielle et la protection des utilisatrices et utilisateurs.

Outre les priorités thématiques, Ethos procède également à des engagements réactifs de manière ciblée, en menant des dialogues ponctuels avec des entreprises impliquées dans des **controverses** actuelles.

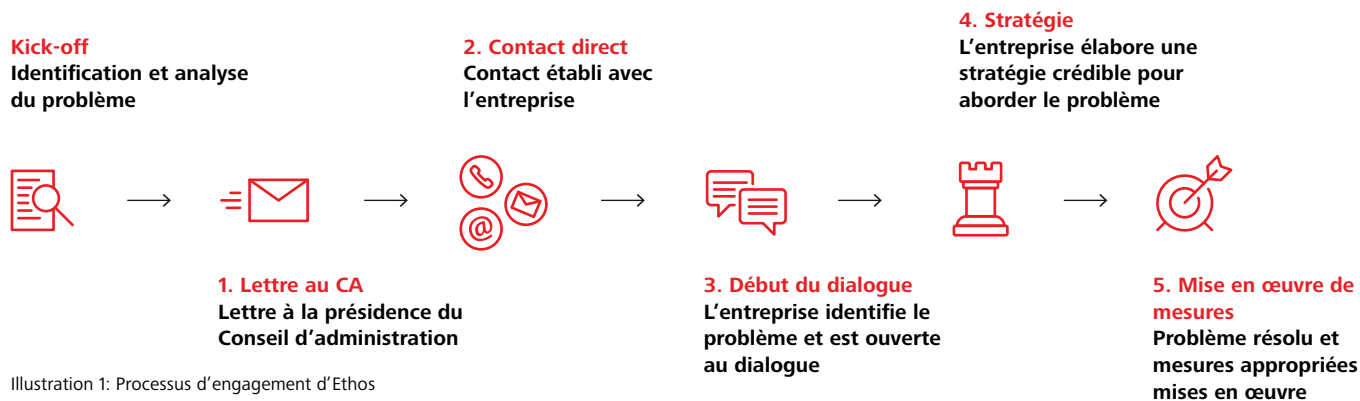
Processus d'engagement

Ethos définit cinq étapes pour mener de manière structurée le dialogue avec les entreprises cibles sélectionnées et mesurer la progression de l'engagement auprès des entreprises.

Le processus d'engagement commence par une analyse approfondie par les spécialistes d'Ethos. Ceux-ci identifient les principaux problèmes rencontrés par les entreprises dans le cadre des axes thématiques définis et formulent des attentes claires à leur égard. Sur cette base, ils mènent des contacts directs avec les entreprises cibles concernées en adressant un courrier à la présidence du Conseil d'administration. Ils engagent ensuite un dialogue avec l'entreprise. Dans la phase suivante, l'entreprise reconnaît idéalement le problème et se montre ouverte au dialogue. Elle élabore alors une stratégie crédible pour relever de manière ciblée les défis identifiés. Lors de la dernière étape du processus, l'entreprise met en œuvre les mesures convenues; le dialogue est ainsi considéré comme une réussite.

Un processus d'engagement se conçoit généralement sur le long terme et s'étend généralement sur plusieurs années. Les progrès sont souvent réalisés étape par étape et dépendent de différents facteurs qui ne relèvent pas du champ d'influence direct d'Ethos, comme la volonté de dialogue des entreprises, les évolutions générales du marché et l'environnement réglementaire. Tous les engagements ne passent pas par toutes les étapes ou ne débouchent pas sur des mesures concrètes en l'espace d'un laps de temps défini. En outre, les évolutions observées dans les entreprises ne peuvent pas toujours être clairement attribuées aux différentes activités d'engagement.

Le processus d'engagement collectif international et en matière de politiques se concentre sur la sélection rigoureuse des initiatives qui méritent d'être soutenues. Dans ce cadre, Ethos vérifie la crédibilité, la fiabilité et la capacité d'action de l'organisation initiatrice, l'effet attendu de l'initiative ainsi que la pertinence pour les thèmes principaux définis chaque année. Par ailleurs, Raiffeisen ne participe que si l'objectif de l'initiative coïncide avec les objectifs et principes du Règlement Futura.



Examen et conséquences

Raiffeisen vérifie chaque année l'avancement des engagements. Si les entreprises ne progressent pas dans un délai raisonnable, d'autres mesures qui vont crescendo sont discutées avec Ethos. Il peut s'agir par exemple d'intervenir lors d'assemblées générales, de recommandations de vote contre des propositions de la direction de l'entreprise ou des membres du conseil d'administration ou encore de déposer des propositions d'actionnaires. Si l'engagement reste infructueux malgré les nouvelles mesures ou si Ethos décide

de ne pas les mettre en œuvre, un comité spécialisé interne à Raiffeisen peut décider d'autres mesures, comme une sous-pondération ou l'exclusion de l'entreprise de l'univers de placement Futura. En cas d'exclusion, le comité spécialisé interne peut décider de la réintégration de l'entreprise dans l'univers de placement Futura au plus tôt à l'expiration d'un délai de douze mois et d'un nouvel examen.

Au cours de l'exercice 2025, le processus interne d'active ownership a été respecté conformément aux directives de Raiffeisen.

Activités d'engagement 2025

Les chiffres clés suivants présentent les activités d'engagement de Raiffeisen en 2025 pour les entreprises des fonds Futura II et les placements directs réalisés dans le cadre des mandats de gestion de fortune Futura.

Entreprises

En 2025, 214 entreprises sur les 454 entreprises présentes dans les fonds Futura II ont fait partie d'au moins un engagement dans le cadre du processus d'engagement de Raiffeisen. Par ailleurs, les 36 entreprises dans lesquelles les mandats de gestion de fortune Futura effectuent des placements directs ont toutes été impliquées dans des activités d'engagement. Au total, 215 entreprises dans lesquelles des investissements sont réalisés ont été intégrées dans le processus d'engagement de Raiffeisen.

Quelque 38 % des entreprises ciblées ont leur siège en Suisse, ce qui souligne l'accent mis sur la Suisse dans le processus d'engagement de Raiffeisen. Dans le même temps, cet engagement a couvert 134 entreprises actives à l'international, notamment en Europe et en Amérique du Nord.

Les entreprises ciblées en 2025 dans le cadre d'engagements reflètent la large diversification sectorielle de Raiffeisen. L'accent a été mis sur les secteurs des technologies de l'information, des services financiers et de l'industrie, qui représentent conjointement une part importante des entreprises ciblées. Ces secteurs sont souvent au cœur des problématiques clés liées à la durabilité, en particulier dans les domaines de la gestion d'entreprise, de la responsabilité digitale et des stratégies climatiques.

Secteur	Nombre	%
Technologie de l'information	44	20.5 %
Services financiers	40	18.6 %
Industrie	31	14.4 %
Services de communication	23	10.7 %
Santé	19	8.8 %
Biens de consommation de base	18	8.4 %
Biens de consommation discrétionnaire	16	7.4 %
Biens immobiliers	11	5.1 %
Matériaux	10	4.7 %
Entreprises d'approvisionnement	3	1.4 %
Total	215	100.0 %

Tableau 2: Répartition des entreprises ciblées par secteur

Entreprises ciblées

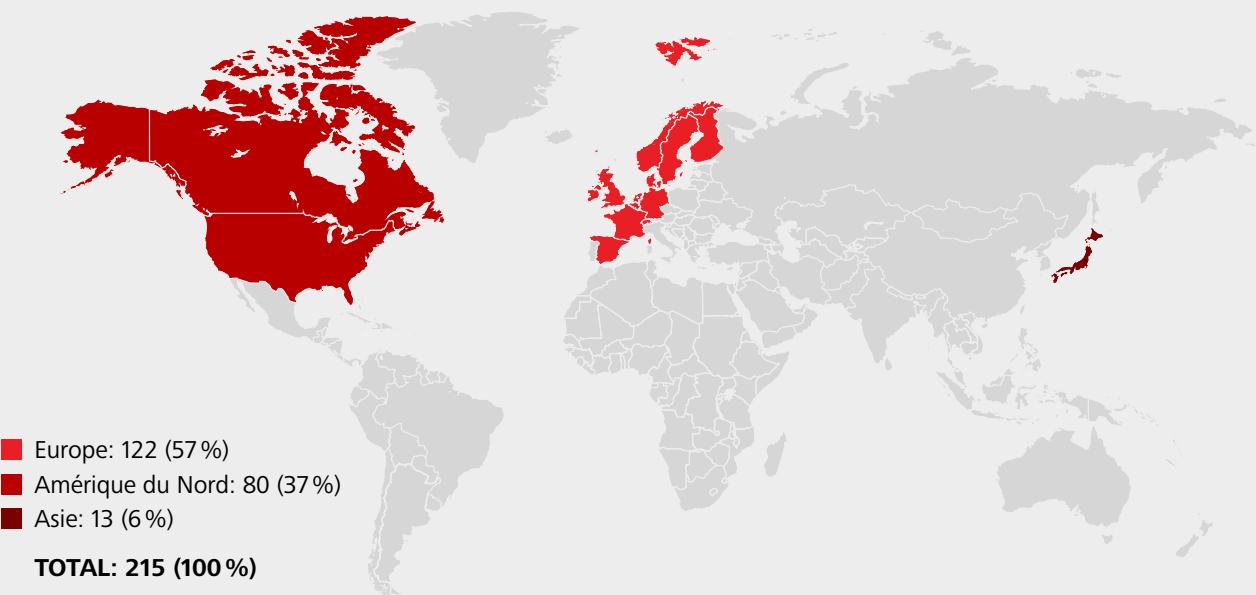


Illustration 2: Répartition des entreprises ciblées par région

Durant l'exercice sous revue, Raiffeisen a participé à 28 initiatives d'engagement au total, dont 18 initiatives d'engagement direct d'Ethos et dix initiatives d'engagement collectif ciblant chacune plusieurs entreprises. Sur le plan du contenu, les initiatives couvraient les trois dimensions ESG: les thématiques environnementales comme le changement climatique et la biodiversité, les thématiques sociales comme les droits des travailleurs et le respect des droits humains ainsi que les thèmes liés à une bonne gouvernance comme la composition des conseils d'administration et la rémunération.

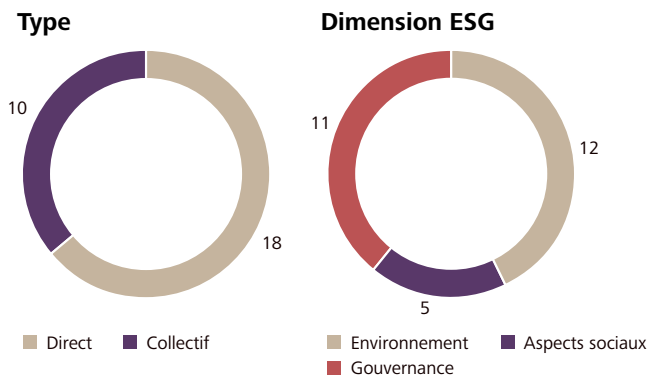


Illustration 3: Répartition des initiatives d'engagement par type et par dimension ESG

Les engagements ont pris différentes formes de communication: 213 activités d'engagement ont été réalisées par écrit, par exemple sous la forme d'e-mails, de lettres ou de déclarations des investisseurs. En complément, 84 entretiens oraux ont été menés, dont des réunions et des conférences téléphoniques ou des prises de position lors d'assemblées générales. 82 autres activités ont été réalisées sous d'autres formes, telles que des analyses publiques ou des rapports.

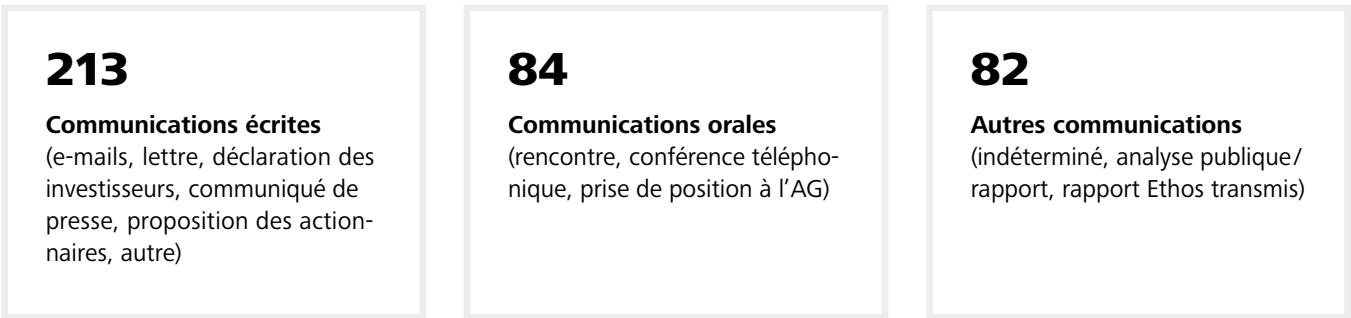


Illustration 4: Activités d'engagement selon les formes de communication

Autorités

Outre l'engagement auprès des entreprises, des activités d'engagement ciblées ont également eu lieu au niveau réglementaire. Les engagements politiques ont complété les activités liées aux entreprises et visaient à promouvoir l'amélioration des conditions cadres à long terme pour une gestion durable et la transparence des rapports. Au total, Raiffeisen a participé à quatre engagements politiques en 2025. Elle a notamment pris part à des déclarations des investisseurs sur les rapports de durabilité, la lutte contre la crise climatique et la fin de la pollution par le plastique.

Ces activités visent à contribuer au façonnement des évolutions réglementaires dans le domaine de la durabilité et à intégrer le point de vue des investisseurs orientés sur le long terme dans les processus décisionnels politiques. La collaboration avec les autorités est donc un élément important de l'approche globale, qui vise non seulement à produire des effets au niveau des entreprises, mais aussi à soutenir des changements systémiques.

Les informations détaillées sur l'ensemble des activités d'engagement d'Ethos Engagement Services ainsi que les résultats par thème d'engagement figurent dans le récapitulatif des activités 2025.

www.raiffeisen.ch/rapport-engagement

Engagement: études de cas

Les études de cas ci-après présentent certains résultats des activités d'engagement durant l'exercice sous revue.

Belimo

Type de dialogue	Engagement direct
Thématique	Rémunération, conseil d'administration et changement climatique
Lancement	2019
Statut	En cours (progrès substantiels réalisés)

Une gestion d'entreprise responsable est essentielle à la réussite à long terme d'une entreprise. Des systèmes de rémunération transparents, des organes de surveillance indépendants et des stratégies climatiques crédibles peuvent contribuer à réduire les risques et à garantir une création de valeur durable.

Dans ce contexte, Ethos a initié un engagement direct avec Belimo, une entreprise industrielle suisse active à l'international dans le secteur de l'automatisation de bâtiments. L'objectif du dialogue est d'améliorer concrètement la gestion de l'entreprise et la lutte contre le changement climatique.

Dans le cadre de son engagement de longue date, Ethos a œuvré en vue de faire aligner la rémunération variable sur des objectifs quantitatifs et mesurables afin de permettre une meilleure transparence du rapport et du système de rémunération. En 2025, Belimo a remanié son système de rémunération et supprimé des objectifs individuels et qualitatifs. Par ailleurs, l'entreprise a ajouté des critères ESG dans la rémunération variable de la direction générale.

Les structures de gouvernance de Belimo ont également fait partie du dialogue. L'indépendance du comité d'audit a notamment été abordée. Lors de l'assemblée générale 2025, ce comité a finalement été renforcé par un nouveau membre indépendant. Celui-ci a pris la présidence du comité en 2026, continuant ainsi de renforcer l'indépendance et l'efficacité de la surveillance au sein du conseil d'administration.

En complément, Ethos a également abordé la stratégie climatique de Belimo. L'entreprise a été encouragée à se fixer des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre scientifiquement fondés. Belimo s'était engagée à définir de tels objectifs en 2024 et les a officiellement confirmés en août 2025.

Protection des droits de l'enfant

Type de dialogue	Initiative d'engagement direct
Thématique	Respect des conditions de travail et des droits humains
Lancement	2025
Statut	En cours

Les enfants sont le fondement de notre société future et pourtant, dans le monde entier, ils sont de plus en plus nombreux à travailler dans des conditions qui mettent en péril leur santé, leur développement et leurs droits fondamentaux. Ce problème est particulièrement aigu dans les industries extractives et minières, où les conditions de travail dangereuses et la précarité des revenus favorisent le travail des enfants. En même temps, ces matières premières sont essentielles pour la transition énergétique mondiale. Pour les entreprises de ces secteurs, il en résulte une double responsabilité: elles doivent non seulement réduire leur empreinte écologique, mais aussi garantir la protection des droits de l'enfant dans leurs chaînes d'approvisionnement.

Dans ce contexte, Ethos a lancé une initiative d'engagement direct à laquelle Raiffeisen a participé en son nom propre aux côtés d'autres banques et de caisses de pension suisses. L'objectif de l'initiative est d'inciter plusieurs entreprises du secteur des matières premières à prendre des mesures efficaces pour protéger les droits de l'enfant sur l'ensemble de leurs chaînes d'approvisionnement et ainsi réduire les risques opérationnels et de réputation. Ethos a mené avec les entreprises minières un dialogue s'articulant autour de la mise en œuvre des «Principes régissant les entreprises dans le domaine des droits de l'enfant», du développement de mécanismes de plainte efficaces, de la promotion de salaires décents ainsi que l'intégration systématique des droits de l'enfant dans les analyses des risques à l'échelle des entreprises.

Depuis le lancement de l'initiative, Ethos a établi un dialogue avec sept entreprises du secteur des matières premières. Trois entreprises reconnaissent le problème, manifestent une réelle volonté de dialogue et ont déjà accepté les premières propositions d'amélioration.

Déclaration des investisseurs pour mettre fin à la pollution par le plastique

Type de dialogue	Engagements politiques
Thématique	Nature et biodiversité, changement climatique
Lancement	2024
Statut	Achevé

Le plastique fait partie du quotidien d'aujourd'hui. La consommation de produits jetables, en particulier, a fortement augmenté ces dernières années. La quantité croissante de déchets plastiques qui en résulte pèse sur l'environnement, le climat et la biodiversité et peut, à long terme, nuire à la stabilité économique et à la création de valeur.

Dans ce contexte, le secteur financier peut jouer un rôle essentiel en soutenant l'économie réelle, en s'attaquant aux causes profondes de la pollution par les plastiques et en favorisant la transition vers une économie circulaire durable des plastiques. Cette économie circulaire prend en compte l'ensemble du cycle de vie du plastique et soutient des modèles commerciaux circulaires axés sur la réduction, la réutilisation, les systèmes de recharge et la réparation des produits en plastique.

Un groupe d'investisseurs institutionnels, dont Raiffeisen, s'est donc adressé à des gouvernements internationaux dans le cadre d'une déclaration des investisseurs. Elle appelle à la création d'un instrument ambitieux juridiquement contraignant au niveau international pour mettre fin à la pollution par le plastique. Celui-ci devrait tenir compte de l'ensemble du cycle de vie des plastiques et reposer sur des règles et des engagements clairs et contraignants pour les gouvernements.

Depuis le lancement de cet engagement politique, une déclaration des investisseurs a été publiée avec le soutien de 160 institutions financières qui gèrent conjointement des actifs à hauteur d'environ 15'500 milliards de dollars US. Les investisseurs concernés soulignent ainsi l'importance économique d'un cadre mondial efficace pour réduire la pollution par le plastique.

Valuing Water Finance Initiative

Type de dialogue	Initiative d'engagement collectif
Thématique	Nature et biodiversité, changement climatique, droits humains
Lancement	2022
Statut	En cours

L'eau est la base de notre vie et l'une des ressources les plus sous-estimées de l'économie mondiale. Elle est nécessaire pour cultiver des aliments, produire de l'énergie, confectionner des vêtements et fabriquer des produits technologiques. Malgré son rôle central, l'eau n'est toujours pas gérée de manière durable dans de nombreuses régions du monde. La progression du changement climatique ne fait qu'aggraver cette tendance. Les périodes de sécheresse s'allongent, les sources d'eau deviennent moins fiables, tandis que les événements extrêmes comme les inondations augmentent. Pour les entreprises et les investisseurs, l'eau devient ainsi un facteur stratégique de plus en plus important.

Dans le cadre de la Valuing Water Finance Initiative, les investisseurs institutionnels, dont Raiffeisen, invitent les entreprises des secteurs gourmands en eau comme l'industrie alimentaire et des boissons, le secteur technologique et l'industrie de l'habillement à gérer l'eau de manière plus responsable et à mieux protéger les ressources en eau tout au long de leurs activités commerciales et de leurs chaînes d'approvisionnement mondiales.

Depuis la dernière évaluation globale de l'ensemble des entreprises participant à l'initiative, 48 entreprises sur un total de 71 ont amélioré leur évaluation. L'amélioration de la transparence, souvent obtenue grâce à un reporting réglementaire plus complet, a notamment joué un rôle déterminant. Dans le même temps, 20 entreprises ont vu leur évaluation se dégrader temporairement. Selon cette initiative, ce recul s'explique notamment par le fait que ces entreprises sont en train de revoir leurs stratégies dans le domaine de l'eau et de réorienter leurs objectifs dans le cadre du contrôle à mi-parcours prévu à l'horizon 2030. L'évolution reste à surveiller.

Exercice des droits de vote

Pour les actions suisses dans les fonds Futura de Raiffeisen, l'exercice des droits de vote a été adopté dès 2011. Il a été étendu aux actions internationales et s'applique, depuis 2022, à tous les fonds de Raiffeisen portant la mention «Futura» et ayant une composante actions.

Fonds Futura

La direction du fonds, Vontobel Services de Fonds SA, bénéficie des conseils et du soutien d'Ethos et d'ISS STOXX par le biais de recommandations et d'autres prestations administratives pour l'exercice des droits de vote pour les fonds Futura. Les principes d'exercice des droits de vote élaborés par Ethos et ISS STOXX et repris par la direction du fonds sont en accord avec les objectifs poursuivis en matière de durabilité. L'exercice des droits de vote pour 2025 se base sur les directives suivantes:

- Actions internationales (ISS STOXX)
- Actions suisses (Ethos)

Voici le récapitulatif de tous les votes effectués:

	International	Suisse	Total
Ensemble	6'064	1'406	7'470
Pour	5'673	1'153	6'826
Contre	352	253	605
Abstention	0	0	0
Autres ³	39	0	39
Contre la recommandation de la Direction	279	254	533

Tableau 3: Exercice des droits de vote pour les fonds Futura en 2025

Les votes détaillés figurent dans les rapports partiels «Votes en Suisse» et «Votes à l'international».

Fonds Futura II

La direction du fonds, UBS Fund Management (Switzerland) AG, est conseillée et soutenue par Ethos dans l'exercice des droits de vote pour les fonds Futura II au moyen de recommandations de droits de vote et d'autres prestations administratives. Les principes relatifs à l'exercice des droits de vote élaborés par Ethos et vérifiés par la direction du fonds sont compatibles avec les objectifs de durabilité poursuivis par le gérant de fortune. Les droits de vote sont exercés via la plateforme technique d'ISS STOXX. Les droits de vote pour 2025 ont été exercés sur la base des directives suivantes:

- Suisse et international

Voici le récapitulatif de tous les votes effectués:

	International	Suisse	Total
Ensemble	3'950	1'690	5'640
Pour	2'703	1'320	4'023
Contre	1'178	365	1'543
Abstention	9	5	14
Autres ³	60	0	60
Contre la recommandation de la Direction	1'328	366	1'694

Tableau 4: Exercice des droits de vote pour les fonds Futura II en 2025

Les votes détaillés figurent dans le rapport partiel «Votes Futura II Systematic Fonds».

³ Vote concernant par exemple la durée de validité et la durée des rémunérations ou les votes non exprimés

Exercice des droits de vote: étude de cas

L'étude de cas suivante présente un résultat obtenu en lien avec l'exercice des droits de vote sur la base des recommandations d'Ethos durant l'exercice sous revue.

Clariant

Depuis plusieurs années, Ethos ne cessait d'attirer l'attention sur la composition et l'indépendance du conseil d'administration dans ses recommandations de vote pour Clariant, une entreprise spécialisée dans les produits chimiques de spécialité dont le siège est en Suisse. Les critiques portaient notamment sur le fait que certains membres n'étaient pas considérés comme indépendants puisqu'ils agissaient en tant que représentants d'un grand actionnaire alors que celui-ci était déjà suffisamment représenté dans le comité.

Malgré la réorientation stratégique de l'entreprise, le comité était resté largement inchangé. Du point de vue des investisseurs soucieux d'assumer leurs responsabilités, la question se posait donc de plus en plus de savoir si le conseil d'administration pouvait suffisamment jouer son rôle d'organe de surveillance indépendant vis-à-vis de la direction.

En octobre 2025, Clariant a réagi à l'attitude critique des investisseurs et a annoncé qu'elle réduirait la taille de son conseil d'administration de onze à huit membres. Cette mesure vise non seulement à mieux correspondre aux structures opérationnelles allégées, mais aussi à renforcer l'indépendance, à équilibrer la durée du mandat et à améliorer la diversité hommes-femmes. Clariant lance ainsi un signal en faveur de structures de directionnelles et de contrôle modernes et reprend les points majeurs qu'Ethos avait régulièrement abordés par le passé.

Annexe

Initiatives d’engagement soutenues par Raiffeisen

En cours

Lancement (Statut) ⁴	Nom	Type de dialogue	E ⁵	S ⁵	G ⁵
18.07.2025 (nouveau)	Protection des droits de l’enfant	Direct		X	
23.06.2025 (nouveau)	Initiative des investisseurs sur les produits chimiques dangereux	Collectif	X		
22.05.2025 (nouveau)	Lettre contre les forages dans l’Arctic National Wildlife Refuge	Collectif	X		
25.02.2025 (nouveau)	Déclaration des investisseurs pour des plans de transition ambitieux avec vote par l’actionnariat	Collectif	X		X
01.01.2025 (nouveau)	Indépendance des conseils d’administration des entreprises suisses	Direct			X
01.01.2025 (nouveau)	Diversité hommes-femmes dans les conseils d’administration des entreprises suisses	Direct		X	X
01.01.2025 (nouveau)	Séparation des présidences de la direction et du conseil d’administration dans les entreprises suisses	Direct			X
01.01.2025 (nouveau)	Objectifs climatiques scientifiquement fondés dans les entreprises suisses	Direct	X		
09.09.2024 (nouveau)	Infractions aux normes internationales (2024)	Direct	X	X	X
23.05.2024	Déclaration d’investisseurs aux entreprises pétrochimiques sur le plastique	Collectif	X		
01.01.2024 (nouveau)	Stratégie et gestion des risques des entreprises suisses en matière de nature et de biodiversité	Direct	X		
01.01.2024 (nouveau)	Clean Air Initiative	Collectif	X	X	
12.09.2023	Vote «Say on Climate» dans les entreprises britanniques	Collectif	X		X
30.06.2023 (nouveau)	Stratégies zéro émission nette crédibles	Direct	X		X
09.05.2023 (nouveau)	De la pollution plastique au cycle du plastique	Direct	X		
08.08.2022 (nouveau)	Violations des normes internationales (2022)	Direct	X	X	X
15.07.2022	Valuing Water Finance Initiative	Collectif	X	X	
13.05.2022	Engagement collectif pour l’inclusion digitale	Collectif		X	
03.08.2021 (nouveau)	Déforestation dans les chaînes de valeur de la viande bovine et du soja	Direct	X		
01.01.2021 (nouveau)	Responsabilité digitale des entreprises suisses	Direct			X
01.01.2020 (nouveau)	Engagement réactif auprès des entreprises suisses	Direct	X	X	X
14.10.2019 (nouveau)	Responsabilité fiscale pour les entreprises américaines	Direct			X
01.01.2019 (nouveau)	Conditions de travail et respect des droits humains dans les chaînes d’approvisionnement des entreprises suisses	Direct		X	
01.01.2018 (nouveau)	Responsabilité fiscale des entreprises suisses)	Direct			X
01.01.2007 (nouveau)	Stratégie et gestion des risques des entreprises suisses en matière de changement climatique	Direct	X		
01.01.2005 (nouveau)	Composition et fonctionnement du conseil d’administration des entreprises suisses	Direct			X
01.01.2005 (nouveau)	Rémunérations des instances de direction des entreprises suisses	Direct			X
01.01.2005 (nouveau)	Reporting environnemental et social des entreprises suisses	Direct			X

Tableau 5: Initiatives d’engagement actives soutenues par Raiffeisen

⁴ Depuis début 2025, Raiffeisen poursuit une approche d’engagement élargie. Elle a ainsi adhéré cette année à de nombreuses initiatives déjà en cours tout en participant à certaines nouvelles initiatives d’engagement collectif.

⁵ ESG est l’acronyme de Environnement, Social et Gouvernance (gestion d’entreprise).

Initiatives d'engagement soutenues par Raiffeisen

Achevées

Lancement	Nom	Type de dialogue	E	S	G
26.06.2024	Déclaration d'investisseurs aux gouvernements sur la crise climatique	Politique	X		
22.03.2024	Déclaration d'investisseurs pour mettre fin à la pollution plastique	Politique	X		
19.02.2024	Lettre des investisseurs pour une conduite responsable des assemblées générales virtuelles dans les entreprises canadiennes	Collectif			X
20.10.2023	Soutien des investisseurs pour un salaire de subsistance en faveur des travailleurs américains	Collectif		X	
10.10.2023	Adoption mondiale des normes S1 et S2 de l'ISSB en matière de rapport de durabilité	Politique	X		
04.08.2023	Importance des normes sociales pour l'International Sustainability Standards Board	Politique		X	
03.04.2023	Déclaration d'investisseurs visant à réduire les emballages et les déchets plastiques	Collectif	X		
01.06.2017	Droits du travail dans les chaînes d'approvisionnement de l'industrie textile	Direct		X	

Tableau 6: Initiatives d'engagement soutenues par Raiffeisen achevées durant l'exercice sous revue

Partenaires

Ethos: notre partenaire pour l'exercice des droits de vote pour les actions suisses et le dialogue actif («engagement»)

Ethos est le principal prestataire de services de conseil de Suisse en matière d'exercice des droits de vote et de dialogue actif avec les entreprises.

 www.ethosfund.ch

ISS STOXX: notre partenaire pour l'exercice des droits de vote pour les actions internationales

ISS STOXX est le premier fournisseur mondial de solutions de gouvernance d'entreprise et d'investissement responsable.

 www.iss-stoxx.com

Mentions légales

Le présent document sert uniquement à des fins d'information générale, est destiné à être diffusé en Suisse et ne s'adresse pas à des destinataires d'autres pays. Il ne constitue ni un conseil, ni une recommandation, ni une offre et ne remplace en aucun cas une analyse et un conseil complets et détaillés. Les conditions complètes ainsi que les informations détaillées sur les risques inhérents aux différents instruments financiers mentionnés, qui sont seules déterminantes, figurent dans les documents de vente juridiquement contraignants respectifs (par exemple les prospectus, le contrat de fonds et la feuille d'information de base [FIB]/Key Information Document [KID], ainsi que les rapports annuels et semestriels). Ces documents peuvent être commandés gratuitement auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, Raiffeisenplatz, 9001 Saint-Gall («Raiffeisen Suisse»), ou sur www.raiffeisen.ch. Bien que le présent document ait été préparé avec le plus grand soin et en toute bonne foi par Raiffeisen Suisse, cette dernière décline toute responsabilité quant aux éventuels préjudices ou pertes causés (directement ou indirectement) par la distribution de cette publication ou de son contenu ou qui y sont liés d'une autre manière. Raiffeisen Suisse décline toute responsabilité quant aux informations ou aux données provenant de sources tierces («données de tiers»), notamment quant à leur actualité, leur exactitude, leur précision ou leur exhaustivité. Le contenu du présent document peut être modifié à tout moment sans préavis. Raiffeisen Suisse n'est pas tenue de maintenir le présent document à jour. Le présent document ne peut être reproduit ni transmis, en partie ou en totalité, sans l'autorisation écrite de Raiffeisen Suisse.